



DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE  
L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction administra-  
tion générale ; bureau droits collectifs.*

**ARRÊTÉ N° 588 portant dissolution du foyer du  
régiment de marche du Tchad de Noyon (Oise).**

*Du 08 septembre 2006.*

NOR D E F T 0 6 5 1 9 0 7 A

---

*Classement dans l'édition méthodique : BOEM n° 707*

*Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP 2,  
2007, texte 18.*

---

Art. 1. Le foyer du régiment de marche du Tchad de  
Noyon (Oise) est dissous à compter du 30 avril 2006.

Art. 2. Les avoirs en deniers et le matériel de cet  
organisme sont transférés au cercle du régiment de  
marche du Tchad de Noyon (Oise).

Art. 3. Le général gouverneur militaire de Metz,  
commandant de la région terre Nord-Est, des forces  
françaises et de l'élément civil stationnés en Allema-  
gne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général, directeur central du commis-  
sariat de l'armée de terre,*

Gérard DELTOUR.

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE : *bureau  
planification des ressources humaines.*

**DÉCISION N° 667/DEF/EMAT/PRH/LEG portant  
abrogation de textes.**

*Du 11 septembre 2006.*

NOR D E F T 0 6 5 1 8 8 6 S

---

*Textes abrogés :*

Circulaire 12395/EMA/3/I du 21 novembre 1957  
(BO/G, p. 4974 ; BOEM 771).

Circulaire 2256/DTAI/MS/ST du 18 février 1964  
(BO/G, p. 846 ; BOEM 771).

*Classement dans l'édition méthodique : n.i.BOEM*

*Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP 2,  
2007, texte 19.*

---

Les textes mentionnés ci-dessous sont abrogés :

Circulaire 12395/EMA/3/I du 21 novembre 1957  
(BO/G, p. 4974 ; BOEM 771) relative à la correction  
des épreuves de dictée des examens militaires.

Circulaire 2256/DTAI/MS/ST du 18 février 1964  
(BO/G, p. 846 ; BOEM 771) relative à la correction des  
épreuves de dactylographie et sténographie des exa-  
mens militaires.

Ces textes sont devenus sans objet.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée, major général de l'armée  
de terre,*

Elrick IRASTORZA.